

mission du Tir pendant le concours)
3^e Prix. (Medaille d'argent.) Lambert,
de Frameries, 8 blancs.
4^e Prix. (Medaille de bronze.) Vasseur,
de Valenciennes, 8 blancs.
Le prix pour le plus grand nombre
de blancs pendant la durée du concours
a été obtenu par M. Bosquette, de St
Quentin.
Ce tireur a aussi fait 9 blancs dans
une série.

PRIX DE BELLE BALLE.

- 1^{er} Prix. Cordonnier père, Roubaix,
- 2^e » Caux Amand, Tourcoing,
- 3^e » Bosquette, St-Quentin,
- 4^e » Wattel Jules, Roubaix,
- 5^e » Hannart Ed., Roubaix,
- 6^e » Castelain, Tourcoing,
- 7^e » Fievet, Schaerbeck-lez-Bruelles
- 8^e » Lambert, Frameries,
- 9^e » Bourliart, Bruxelles,
- 10^e » Dickens, St Quentin,
- 11^e » Scamps Ed., Roubaix,
- 12^e » Heeren Bruxelles,
- 13^e » Cordonnier fils, Roubaix,

La Société chorale de Saint-Joseph don-
nera mardi 5 septembre, à six heures, dans
son établissement, rue de la Paix, un con-
cert vocal et instrumental avec le concours
de MM. Ch. Lepers, César Delespaul et de
plusieurs amateurs de notre ville.

Voici le programme de ce concert.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1^o Le *laboureur et ses enfants*. Chœur
par la Société chorale.
- 2^o *Tombé du nid*. Romance par M. Fran-
çois Legrand.
- 3^o *Action des Styriens*. Duo par MM.
Henri Beuscart et Henri Parent.
- 4^o *Action*. Fantaisie pour flûte par M.
Henri Cateau.
- 5^o *Que la mer est belle !* Duo par MM.
J. Lefebvre et François Legrand.
- 6^o *Le Chalet*. Grand air par M. Charles
Lepers.
- 7^o Chansonnettes comiques.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1^o *Une révolte à Memphis* (Le serment)
chœur par la société chorale.
- 2^o *La Colombe du soldat*. Romance par M.
Henri Beuscart.
- 3^o *Les Brésiliennes*. Duo par MM. Louis
Dupisre et Emile Delvinquière.
- 4^o *Le pêcheur roi*. Romance par M.
Henri Parent.
- 5^o *La Dune blanche*. Trio pour violon,
violoncelle et piano par MM. Edouard Des-
bournie, Hector Desfontaines, César De-
lespaul.
- 6^o *Le Tyrol*, par M. Charles Lepers.
(accompagnement de clarinette par M.
Louis Delporte.)
- 7^o Chansonnettes comiques.

On commencera à 6 heures 1/2
On peut se procurer des cartes d'ayae
au siège de la Société, rue de la Paix,
et chez M. Cousin, rue Saint-Georges.

On lit dans le *Mémorial de Lille*
« Dans son audience du 29 août, la
Cour impériale de Douai a prononcé la ré-
habilitation commerciale de M. R. Baxter,
filateur à Moulins Lille, que des circons-
tances désastreuses avaient forcés à déposer
son bilan en 1856.
« Cet acte si honorable pour M. Baxter
ne saurait manquer d'éveiller les plus
vives sympathies de notre cité commer-
ciale. »

Un accident a eu lieu jeudi soir au cir-
que Loisset, sur le Champ-de-Mars de
Lille. Une écuyère a été renversée, pié-
tinée et mordue par son cheval. Plusieurs
spectateurs et spectatrices ont retiré de cette
fâcheuse position. Ses blessures n'offrent
pas de gravité.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité
légal le résumé suivant extrait de nos
correspondances :

Paris, 4^{er} septembre 1865.

M. le comte Walewski, nommé député
dans le département des Landes, a adressé
sa démission de sénateur à l'Empereur
qui l'a acceptée. On présume que le décret
nommant l'honorable membre du conseil
privé aux fonctions de président du Corps
législatif, paraîtra incessamment au Mo-
niteur.

L'Impératrice est arrivée aujourd'hui à
Fontainebleau avec la princesse Anna
Murat, la comtesse de Montebello et M^{lle}
Bouvet. L'état des blessées est autant
satisfaisant que possible.

L'Empereur vient demain à Paris pré-
sider le conseil des ministres.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince
Impérial partent dimanche pour Biarritz.

Dans le parti ultra démocratique, on
commente, avec une vivacité non exempte
d'amertume, la démonstration accentuée
de M. Eugène Pelletan en faveur de la
descentralisation. L'honorable député de
la Seine est fort heureux qu'il n'y ait pas
de prochaines élections; il serait mis,

certainement hors la loi et hors le ser-
tin par les jacobins autoritaires.

Le choléra paraît avoir cessé à Con-
stantinople; il n'a pas fait, d'après des
lettres on nous desirons voir le l'exagéra-
tion, moins de 80,000 victimes dans cette
capitale. Plusieurs lettres, reçues à
Paris ces jours derniers, constatent que
les résidants français ont été peu épro-
vés par l'épidémie. Cela tient, ajoute-
on, à un usage modéré du vin et à une
nourriture substantielle. Les familles tur-
ques qui s'étaient expatriées lors de l'in-
vasion du fleau, rentrent dans la capitale.

Tu journal annonce, quelque peu
étourdiment, que M. Thiers vient de ter-
miner une *Histoire de Florence* en 10
volumes, qu'il aurait vendu 100,000 fr. à
son éditeur. L'illustre écrivain a sur le
chantier une *Histoire de la Restauration*
qui ne lui permet guère de s'occuper
d'autres travaux politiques.

Pour toute la correspondance, J. REBOUX.

Une loi insuffisante.

On est surpris de la fréquence et de la
persistance des délits de vente à faux poids
et de falsification de denrées. Comment en
peut-il être autrement avec une législation
qui punit ces tromperies d'une amende
souvent dérisoire ?

Il y aurait, dit un journal, un moyen
de prévenir les falsifications et les ventes
à faux poids. Ce n'est pas l'amende, ce
n'est pas la prison, c'est la publicité. Pour
cela, il faudrait refaire la loi.

Un marchand a vendu de l'eau pour
du vin, de la viande corrompue pour de la
viande fraîche, de la chicorée pour du
café, du plâtre pour du sucre, etc., etc.,
condamné à un mois, deux mois, six
mois d'écartou, mais un écartou monstre,
comme ceux que l'on accroche encore dans
certaines écoles au dos des élèves pares-
seux. Les cancre du commerce ne mé-
ritent pas plus de grâce que les cancre de
la classe.

Inscrivez : Condamné pour vente à
faux poids, — condamné pour vente de
viande corrompue, etc., etc. — Et cela,
non pas en petits caractères microscopi-
ques, non pas sur une affiche collée au
mur et arrachée cinq minutes après, mais
sur un tableau en guise d'enseigne, en let-
tres de cinquante centimètres, capables
d'éclairer la myopie la plus rebelle.

A la troisième condamnation, écriteau
à perpétuité. Le condamné ne pourrait plus
ni tenir boutique, ni être employé dans un
magasin, sans que l'écriteau fût accroché
à la porte.

En revanche, la loi refuserait toute
action à l'acheteur qui aurait fait emplette
dans un magasin condamné à l'écriteau.
La morale de l'écriteau pourrait se traduire
en ces termes : « Ici l'on vole, n'y entrez
pas. Si vous craignez d'être volé, achetez
ailleurs. »

Peut-être des marchands regarde-
raient-ils à deux fois. Cette publicité, ce
serait la ruine des gens de mauvaise foi.
A. BAYVET.

FAITS DIVERS.

Un *Indépendance belge* cite, d'après un
journal de Bruges, le fait suivant :

Un événement des plus tragiques a
affrété hier la plage si riante de Blanken-
bergh : Deux jeunes filles se baignaient
ensemble; elles s'avancèrent trop loin dans
la mer. Un jeune homme, M. T. de Liège,
s'aperçut du danger, qu'elles couraient,
il n'osa vers elles et fut assez heureux
pour les atteindre; mais les jeunes filles
se cramponnèrent si bien à leur sauveur
qu'elles paralysèrent ses mouvements.

Lutte que le courageux jeune homme
soutint pour les arracher à la mort fun-
d'écriteau. Parfois elles lui échappaient ;
mais toujours il les soulevait de nouveau
pour les soutenir au-dessus des vagues. Ce
drame fut aperçu de la côte, et deux gar-
des des bains arrivèrent au secours de M.
T. pendant qu'on mettait à la mer le can-
not de sauvetage. Il était temps! tous trois
étaient à bout de forces. Les deux demoi-
selles, dont l'une évanouie, furent déposées
dans la barque, près de leur sauveur sans
connaissance et horriblement déchiré par
les efforts que les deux jeunes personnes
avaient faits pour se cramponner à lui.

Celles-ci furent bientôt remises, il n'en
fut pas de même de M. T. dont les forces
s'étaient épuisées dans cette lutte héroïque
et qui avait bu beaucoup d'eau de mer.

Transporté dans son logement, au *Kursaal*
il y fut bientôt en proie à une fièvre vio-
lente qui fit craindre pour ses jours, car
ses parents furent mandés par le télégra-
phe. Bientôt plusieurs médecins et un
prêtre se trouvaient à son chevet, et, le
soir, les danses cessaient au *Kursaal*.

Ce matin, un peu de mieux était constaté
et l'on espérait pouvoir rendre à sa
famille le noble jeune homme qui s'était
si courageusement exposé.

Un détail que notre confrère de Bruges
veut bien omettre, mais qui nous est rap-
porté par un témoin oculaire, peu édifié,
c'est que le soir du jour de l'accident, alors
que M. T., en danger de mort par suite
de son dévouement généreux, râlait sur un
lit de souffrance, les deux jeunes filles par
lui sauvées se promenaient sur la digue,
en nombreuse société et se faisaient par-
ticulièrement remarquer par leurs allures
folâtres. — Le fait a été singulièrement
commenté.

Une étrange nouvelle a été répandue
à Maurice; le nommé Greene, qui avait
rempli les fonctions de bourreau dans cette

le, s'était embarqué sur un navire mar-
chand. Les hommes de l'équipage, ayant
appris qu'il était les fonctions sociales
de ce personnage, l'auraient mis à mort.
— Singulière forme de protestation contre
la peine capitale. — A leur arrivée à
Sydney, les meurtriers ont été, dit-on, ar-
rêtés et allaient passer en jugement.

L'inauguration de la statue de Ri-
chard-Lenoir a eu lieu dimanche à Villers-
Bocage. Le canot s'était donné rendez-
vous à son chef lieu. D'un autre côté, un
train de plaisir venant de Paris, était ar-
rivé dans la nuit et toute une caravane
d'omnibus avait transporté à Villers les
hôtes que cette fête avait attirés.

Les places dans les voitures publiques
ou particulières, à Caen, avaient été toutes
retenues à l'avance.

A l'occasion de l'inauguration de cette
statue, le *Mémorial d'Amiens* relève les
erreurs historiques qui ont fait donner à
un homme le nom d'une raison sociale.

Voici l'article du *Mémorial d'Amiens*,
qui contient d'intéressants détails :

« A qui, à quoi faut-il croire, une fois
que l'on sort du domaine des sciences
exactes ?

Certes, ce n'est pas aux traditions his-
toriques et aux annales qui nous ont été
transmises par les historiens; car, à tout
instant, il se fait des découvertes qui prou-
vent que tel ou tel événement admis, ac-
cepté comme vrai depuis des siècles, n'a
pu avoir lieu de la manière indiquée ou
dans le lieu désigné. Devons-nous incri-
miner le veracité des historiens? Evidem-
ment non. Ils se sont trompés ou ils ont
pu se tromper de bonne foi, car nous-
mêmes nous ne connaissons pas l'histoire
contemporaine, et nous érigeons, à Paris,
un boulevard à Richard-Lenoir, alors que
Richard-Lenoir n'a jamais existé, alors
que Richard-Lenoir n'est que la représen-
tation, la combinaison de deux noms dif-
férents. A cette occasion, il paraîtra peut-
être intéressant de résumer quelques don-
nées historiques, celles-ci appuyées de
preuves, que nous venons de lire dans les
Annales du Conservatoire des Arts et Métiers.

C'est un Belge, nommé Bauwens, qui
fut le fondateur de la première filature
mécanique en France, la filature dite des
Bons-Hommes, à Chaillot. Bauwens a été
condamné et pendu en effigie pour avoir
expédié d'Angleterre quelques métiers à
filer destinés à ses établissements. Prévenu
de la saisie de ses caisses à Gravesend, il
fut assez heureux pour atteindre la Hol-
lande, et échappa ainsi à la peine capitale.

Après avoir acquis dans le développement
de sa filature une grande fortune, Bauwens,
comme la plupart des initiateurs, est mort
pauvre; il a été complètement ruiné par
les événements politiques qui se sont suc-
cédé à cette époque.

Quant à Richard-Lenoir, répétons-le,
il n'a jamais existé, et l'on a trop long-
temps confondu, dit M. Treca, l'indus-
triel avec le manufacturier. Richard-
Lenoir n'a jamais été déporté par l'Em-
pereur, et cette distinction n'a été ac-
cordée, pour l'introduction de la filature
de coton, qu'au malheureux Bau-
wens (1).

Voici maintenant l'explication de la
confusion qui s'est produite.

Il y avait à Paris une filature (la
filature du Bon-Secours, sous la raison so-
ciale Richard et Lenoir-Dufresne, dont
l'établissement avait suivi celui de Bau-
wens. Richard était le bailleur de fonds,
le capitaliste de la filature; Lenoir était le
véritable industriel, l'homme technique de
l'association.

En l'an IX, le jury déclara une mé-
daille d'argent à Richard et Lenoir-Dufres-
ne, manufacturiers à Alençon et à Paris,
faubourg Saint-Antoine. En 1806, Richard
a seul la direction de la maison, parce que
Lenoir était mort dans le courant de la
même année, 22 avril (Son mausolée
existe encore au cimetière du Père-La-
chaise).

C'est après la mort de Lenoir que Ri-
chard trouva bon de s'approprier le nom
de Lenoir dans la suite de sa carrière
commerciale. C'est sous le nom de Ri-
chard Lenoir qu'il fut nommé par l'Em-
pereur chef de la 8^e légion de la garde
nationale de Paris, le 5 janvier 1814, et
c'est encore sous ce nom qu'il fut décoré à
ce titre (comme garde national), le 19
septembre 1814, par le roi Louis XVIII.

Voilà la vérité sur Richard-Lenoir.
Il est donc avéré que nous ne con-
naissions pas toujours même l'histoire
contemporaine.

On lit dans le *Messageur franco-amé-
ricain*, du 15 août :

Un enfant de l'ex-président du Mexi-
que, Juarez, a été enterré samedi à New-
York. Il est mort dans la 30^e rue, résidence
de M^{me} Juarez. A ses funérailles, ont as-
sisté M. Romero, ministre mexicain à
Washington, le général Ortega et d'autres
personnages du même pays.

Nous lisons dans le *Salut public*, de
Lyon :

Une audacieuse escroquerie a été
tentée par un individu resté jusqu'à pré-
sent inconnu contre un certain nombre
d'agents de change de la Bourse de Paris.
Voici ce fait auquel nos correspondances
ont déjà fait allusion.

Lundi matin, à six heures, un com-
miss'onnaire se présente au bureau prin-
cipal des télégraphes, à Lyon, place Impé-
riale, et remet à l'employé une dizaine de
dépêches manuscrites à expédier sur-le-

(1) Bauwens, fabricant à Passy, reçut, pour
ses cotons filés au mull jeany, une médaille
d'or à l'exposition de l'an IX et un rappel de
médaille en l'an X. Il fut décoré le 9 mai 1810,
par décret impérial daté de Bruges.

champs à Paris. Ces dépêches, signées du
nom de divers agents de change de Lyon,
(pour plusieurs; la signature, était même
contrefaite) portaient en substance ordre
de vendre fin de Bourse une quantité dé-
terminée de rentes 3 0/0 et d'actions du
Crédit mobilier.

L'employé qui accepta les dépêches en
question n'était pas familiarisé avec le
service. Il était à Lyon depuis deux jours
seulement; il remplaçait pour quelques
instants le titulaire du poste, qui, lui, con-
naît bien les commis d'agents de change,
transmettant habituellement les ordres té-
légraphiques à Paris.

L'employé novice ne songea pas à la
singulière anomalie que présentait le
dépôt de toutes ces dépêches payissant
émancées de sources différentes et remises
émanant par un seul et même individu.
En outre, il ne remarqua pas que le texte
était à peu près uniforme. Partout, il y
avait ordre de vendre 54,000 fr. de rentes
et 5 à 600 Mobiliers.

La totalité de ces ordres s'élevait à 8
ou 10,000 Mobiliers et 1,500,000 fr. de
3 0/0. Une pareille avalanche d'ordres,
tombant tout à coup sur la fin d'une
Bourse, devait élever les cours, et il est
probable que l'auteur de l'escroquerie
cherchait à attendre ce résultat, soit qu'il
fut un baissier, trop engagé et voulant se
reprendre dans des cours inférieurs, soit
que l'opération consistât à faire vendre
aux agents de change des valeurs qu'ils
auraient été obligés de racheter le lende-
main, de manière à pouvoir profiter de la
hausse qui résulterait forcément de ce
coup de Bourse.

Quoi qu'il en soit, le criminel auteur
des fausses dépêches n'avait pas adressé
tous ses ordres aux correspondants habi-
tuels des agents lyonnais. Quelques dé-
pêches sont allées s'égarer dans des mains
tièrtes. Des renseignements ont été de-
mandés par le télégraphe; d'autre part,
les agents parisiens ont été mis en délan-
ce par la tenue uniforme de leurs dé-
pêches; bref, il n'y a eu que deux ou trois
ordres d'exécution.

Nous espérons que la justice saura
découvrir celui qui a monté un coup si
hardi et aussi criminel.

Le *Salut public* de Lyon donne l'avis
suivant aux chasseurs qui n'ont pas de
montre :

On a dressé une horloge en notant les
heures de réveil et le chant de certains
oiseaux.

Après le rossignol, qui chante presque
toute la nuit, c'est le pinson, le plus ma-
tinal de tous les oiseaux, qui donne le
signal. Son chant, devant l'aurore, se
fait entendre de une heure et demie à deux
heures du matin.

De deux heures à deux heures et demie,
la fauvette à tête noire s'éveille et fait en-
tendre son chant, qui rivaliserait avec
celui du rossignol, si l'on n'était pas si court.
De deux heures et demie à trois heures,
l'aille, amie des débiteurs malheureux,
s'empare, par son cri : *Paie tes dettes ! paie
tes dettes !* l'avis de ne pas se laisser
surprendre par le lever du soleil.

De trois heures à trois heures et demie,
la fauvette à ventre rouge fait entendre
ses trilles mélodieuses.

De trois heures et demie à quatre heures,
on entend le merle noir, le moqueur de nos
contrées, qui apprend si bien tous les airs.
De quatre heures et demie à cinq heures,
la mésange à tête noire fait grincer son
chant agaçant.

De cinq heures à cinq heures et demie,
s'éveille et se met à pépier le corbeau
français, ce gamine de Paris aîné, gourmand,
paresseux, tapageur, mais hardi, spirituel
et amusant dans son éronterrie.

N'est-il pas charmant d'avoir une horloge
qui chante les heures au chasseur matinal?

On écrit de Toulon, le 27 août :

Depuis hier matin, Toulon se trouve
sous l'influence émanante d'un affreux
sirocco qui souffle du nord-est. Cela parait
très extraordinaire, si des milliers d'hi-
ronnelles réunies sur les points les plus
élevés de la ville ne venaient prouver que
les vents du sud règnent au large, et que
ces intelligents oiseaux attendent un mo-
ment plus favorable pour traverser la Mé-
diterranée.

Pendant que les hirondelles attendent
patiemment l'heure du départ, les Toulon-
nais, peu habitués à cette température
étouffante, cherchent à se procurer de la
fraîcheur par tous les moyens possibles;
mais comment réussir à se donner un peu
d'air lorsque les thermomètres exposés au
nord marquent 31 degrés à onze heures
du soir ?

Malgré cette atmosphère débilitante,
la santé publique se soutient dans des con-
ditions très-satisfaisantes; on n'a jamais
compté aussi peu de malades, et les caser-
nes de la division de la flotte, générale-
ment considérées comme un désagrément
de la salubrité, ne constataient pas un seul
homme dans les hôpitaux, quoiqu'elles
aient un effectif de 3,500 matelots.

Voici jusqu'où peut aller l'*utilitarisme*
poussé à ses dernières limites. On mande
de New-York qu'une société de Yankees
vient de se former pour recueillir les os
des innombrables combattants tombés dans
la dernière guerre.

Au moment où nous écrivons, — chose
horrible à penser et affreuse à dire, — la
ditesociété fait ramasser sur tous les champs
de bataille les débris des soldats morts, et
les expédie directement aux fabricants
d'objets d'os des villes du Nord et aux raf-
fineurs de sucre des campagnes du Sud ;
de telle sorte qu'un gandin pourra se faire
des dents avec le liba d'un grognard amé-
ricain, et que le liba pourra surcroître son
café des produits raffinés avec les os de son père
Chez les gens soigneux rien n'est perdu !

Après avoir fourni aux Chinois les
armes perfectionnées de l'Occident et leur
avoir appris à s'en servir, nous allons in-
troduire chez eux une des plus puissantes
inventions modernes. La Chambre de Com-
merce de Hong-Kong s'est déjà occupée de
l'établissement d'un chemin de fer entre
Canton et Fatsan; et il est difficile de
préjuger la réponse.

Il est fortement question, dit le
Messageur franco-américain, d'organiser à
New-York une société de la plus haute
importance au point de vue de l'économie
et des bonnes mœurs.
On sait que M. Dupin est, à Paris, le
chef de la nouvelle croisade contre le
des femmes chaque jour plus immodéré,
et contre toutes les mauvaises conséquen-
ces qu'amène ce luxe.

Il s'agit d'arrêter par tous les moyens
possibles cette rage de briller voluptueuse-
ment, à l'heure actuelle, au détriment de
l'avenir le moins éloigné.

Il s'agit donc de fonder, comme nous le
disions, une société contre le luxe des
femmes, luxe qui ne produit que le ruine
des hommes.

Les statuts de cette association ne seront
connus que des adeptes, afin que les
moyens qu'on mettra en usage ne puissent
être déjoués par celles contre qui on
devra agir.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} septembre.

Les demandes ont continué aujourd'hui avec
un ardeur qui a probablement une double
origine : en premier lieu les dispositions gé-
nérales du public qui sont toujours favorables
à la hausse; en second lieu, l'obligation où se
trouvent les vendeurs de primes à découvrir
de se couvrir en achetant du ferme.

Ce n'est pas la première fois que les haï-
siers se trouvent amenés à faire eux mêmes de
la hausse à leurs dépens. Les consolidés fran-
çais n'ont pas varié. Les reports sont très
modérés; il y a eu du déport sur le Mobilier
et le Nord d'Espagne. La Bourse est aussi for-
me en clôture qu'au début. Les affaires ont
été constamment très animées. La vente reste
à 69,15 en liquidation et 69,10 fin courant,
après avoir fait 69,17 1/2 au plus haut et 69,05
au plus bas. On a affiché au parquet que la
caisse des consignations emploierait tous les
jours pendant le mois de septembre un capital
de 380000 en rentes 3 0/0.

L'Italien finit à 66,17 1/2, après 66,25. Le
Mobilier s'est élevé de 827,50 à 837,75. L'Es-
pagnol reste à 521,25 après 525. Le Mexicain
s'est tenu de 49 5/8 à 50. Les Chemins fran-
çais sont plus fermes qu'hier. L'Orléans finit à
855; le Nord à 1090, le Lyon à 877,50 et le
Midi à 571,25. Les Lombards ont faibli de
476,25 à 470. Le Saragosse reste à 332,50 et
le Nord d'Espagne à 230. Le Comptoir d'Es-
compte a atteint 945, et le Crédit foncier 1300.
Le foncier Autrichien est à 670. Les transat-
lantiques font 533,75 après 538,75.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 69,25 1/2
4 1/2 98,57 1/2
Crédit foncier 1342,50.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 1	le 2	hausse	hausse
3 0/0 ancien	69,20	69,20	»	»
4 1/2 au comp.	99,00	99,00	»	»

La délicieuse Revalésière du Barry
guérit, sans médecine ni purges, les Nerfs,
estomac, biles, gastrites, gastralgies, diar-
rhée, poitrine, asthme, phthisis, gorge,
bronches, vessie, reins, intestins, inflama-
tions, foie, muqueuse, cerveau et sang.
Elle économise mille fois son prix en re-
mède. 60,000 cures par an, rebelles à tout
autre traitement. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr.
2 k. 1/2, 16 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr.
Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. —
Dépôt à Roubaix, chez MM. Coille, et Des-
chodt, et tous pharm. et épiciers.

THÉÂTRE de ROUBAIX.

DIMANCHE 3 septembre 1865.
DEBUTS DE LA TROUPE.
RENTÉE DE
M. PERRAULT, PÈRE NOBLE.
1^{re} représentation de LA
VOLEUSE D'ENFANTS, drame nouveau en
5 actes et 8 tableaux, par MM. Eugène
GRANGÉ et LAMBERT THIBOUST.
1^{re} représentation de
UNE FEMME QUI SE JETTE PAR LA
FENÊTRE, Comédie-vaudeville en un
acte par M. SCRIBE.
Ouverture des bureaux à 6 1/2. — On
commencera à 7 heures.
LUNDI 4 septembre 1865.
RENTÉE DE
M. STEINER-MEYRAN.
1^{re} représentation
de : LE COURRIER DE LYON. Drame en
5 actes et 7 tableaux par MM. MOREAU,
SIRAUDIN et DELACOUR.

1^{re} représentation
de : PAS DE FUMÉE SANS FEU. Comé-
die-vaudeville en un acte par M. BAYART.
Ouverture des bureaux à 6 1/2. — On
commencera à 7 heures.

PRIX DES PLACES :
Fautouils de premières galeries et Lo-
ges 3 fr. Fautouils d'orchestre, 2 fr. 50 c.
Stalles de premières galeries 2 fr. 25 c.
Premières galeries 2 fr. Stalles de par-
quet, 2 fr. Parquet 1 fr. 25 c. Deuxièmes
galeries 1 fr. Amphithéâtre, 60 c. — S'a-
dresser pour les abonnements et pour la
location chez M. STEINER, rue Blanche-
maître n° 14.